



Neuchâtel, le 24 février 2026

Communiqué de presse

Le climat et la biodiversité, toujours au centre de l'engagement écologiste

Lors de la session du Grand Conseil neuchâtelois du 17 février dernier, la députation verte a mis à l'agenda la mobilité douce et la biodiversité avec succès ; notre canton sera mieux outillé face aux effets du dérèglement climatique.

Sous l'impulsion de la députée sortante **Jasmine Herrera**, le Conseil d'Etat est ainsi chargé d'adapter la législation cantonale à la Loi fédérale sur les voies cyclables ([25.112](#)). Accepté en votation populaire, le contre-projet à l'initiative Vélo charge en effet le Canton de planifier de manière contraignante des réseaux de voies cyclables pour la vie quotidienne et pour les loisirs. Aujourd'hui force est de constater que Neuchâtel est largement en queue de peloton de la promotion du vélo. Les infrastructures ne sont pas suffisamment interconnectées tant entre les régions qu'avec les cantons voisins tandis que les aménagements cyclables ne correspondent plus aux règles de l'art. Le Grand Conseil attend donc que le Conseil d'Etat change définitivement de braquet !

Le Grand Conseil a également profité de cette session pour accepter un postulat qui charge le Conseil d'Etat de renforcer les mécanismes incitatifs pour la construction de vestiaires dans les entreprises ([25.128](#)). A titre de contre-proposition au projet de loi [24.158](#) de l'écologiste **Emile Blant**, il s'agit là d'augmenter la part modale de la mobilité douce, et particulièrement cycliste, en offrant aux employé·e·s la possibilité de se doucher au travail.

La lutte contre les effets du dérèglement climatique passera aussi par l'arborisation de nos villes et villages. Le Grand Conseil a ainsi accepté une proposition de la verte **Cloé Dutoit** afin de protéger les arbres et les plantations dans le milieu bâti ([25.136](#)). Les plantes envahissantes, quant à elles, feront également l'objet d'une politique spécifique d'élimination et de remplacement via un subventionnement cantonal qui devra également encourager les transformations visant à faire des jardins de véritables espaces propices à la biodiversité ([25.135](#)). Il s'agit à la fois d'un enjeu de promotion de la biodiversité indigène et à la fois de la préservation des

finances publiques tant les coûts de la lutte contre les espèces envahissantes et ceux liés au déclin massif de la biodiversité explosent !

La Gauche unie avance

Le Grand Conseil a donné le mandat au Conseil d'Etat de s'engager pour l'institutionnalisation d'une caisse-maladie publique et d'un réseau intégré de soins (motion [25.108](#)). Il s'agit là de l'une des mesures majeures du programme de la Gauche Unie. Pour les Vert·e·s neuchâtelois·es, il est en effet grand temps de proposer des alternatives au système actuel où la mainmise du privé est considérable, tout comme les profits excessifs !

Questions et interpellations vertes avec réponses orales du Conseil d'Etat

[Question 26.321](#) : Une PME neuchâteloise en mains de la plus grande entreprise d'armement israélienne – Quelles garanties face à des exportations de matériel dans un contexte de violation des droits humains ? de **Cloé Dutoit**.

[Question 26.318](#) : Initiative pour un fonds climat : une opportunité pour renforcer la transition énergétique et écologique dans le canton de Neuchâtel ? de **Cloé Dutoit**.

[Question 26.314](#) : Va-t-on laisser filer la dernière filature du canton ? de **Yves Pesina**.

[Interpellation 25.151](#) : Nous faut-il un centre de réhabilitation de la faune ? de **Richard Gigon**.

Retrouvez les débats parlementaires sur cette [page-ci](#).